



ROQUES SUR GARONNE

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Entre :

Mairie

Place Jean Jaures

31120 Roques sur garonne

☎ 0561722903 / 0608858216

et

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

Nom du Responsable légal :

Adresse :

.....

☎

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité,

La commune s'engage à :

- Mettre à disposition des locaux
- Recruter des intervenants pour animer les séances
- Accorder des moyens pour mettre en œuvre les projets

L'élève s'engage à :

- Etre présent aux séances et aux heures convenus
- Respecter les règles élémentaires de politesse et de civisme
- Communiquer ses difficultés afin qu'il soit aidé par les intervenants

La famille s'engage à :

- Réserver un temps de discussion et d'échange avec les intervenants sur l'évolution de l'enfant dans sa scolarité
- Contacter les intervenants ou le coordonnateur en cas de départ ou d'absence justifiée
- Présenter une attestation de responsabilité civile
- Rencontrer le Professeur Principal ou toute autre personne de l'établissement scolaire en rapport avec la scolarité de l'enfant (selon le souhait des parents, un des intervenants pourra être présent lors de ces rencontres)

Signature du Coordonnateur
Enfance & Jeunesse

Signature des Parents

Signature de l'enfant